

André DUTTER  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Le 10/04/2024

Objet : Enquête publique Demande de renouvellement d'autorisation d'exploiter une carrière de calcaire

Je veux vous exposer ma vision des choses concernant l'extension d'exploitation de la carrière LABORDE, sujet de cette enquête publique à deux titres.

En tant que voisin proche de cette exploitation, puisque je réside à 1,5 km à vol d'oiseau et sans obstacle, puis la seconde comme adhérent de l'association ACCOB qui a dû intervenir à maintes reprises lors de nuisances dues à l'exploitation de celle-ci.

Cette carrière est exploitée depuis fort longtemps et nous a causé bien des nuisances au niveau du bruit, des émissions de poussières et de la circulation de camions, mais je ne remets pas en question le fait que l'exploitant veuille poursuivre son exploitation jusqu'au niveau zéro d'altitude. Seulement, depuis de récentes modifications des concasseurs, nous avons à subir un bruit excessif à leur démarrage et bien plus de retombées de poussières qu'au paravent.

Mon souhait serait donc, que des moyens suffisants soient inscrits dans les obligations d'exploitation afin de réduire ces nuisances.

Je suis également très sensible à l'environnement et à ce titre, j'ai moi-même constaté d'énormes écoulements d'eau chargés de fines le long du chemin d'accès à cette carrière, jusqu'aux ruisseaux voisins, ce qui est fort préjudiciable pour ne pas dire une grave atteinte destructrice pour la faune et flore aquatique.

Je vous joins également des photos des nuages de poussière qui se déposent sur tous les environs et qui à n'en pas douter doivent être extrêmement néfastes à la faune voisine et aux arbres alentour.

La vue depuis mon domicile (photos ci-joint au téléobjectif) montre le paysage que je dois subir et l'insignifiante réhabilitation mise en œuvre par LABORDE. Une couche de terre ridicule avec de simples buissons qui ne couvriront jamais la hauteur totale de ces murailles rocheuses.

L'exploitation d'ors et déjà prévue sur six tranches de cinq années me semble excessive et il serait préférable que cette possibilité soit refusée pour une période de cinq années, afin de pouvoir prendre en considération l'état de l'exploitation, l'état de l'environnement et des besoins à chaque renouvellement nécessaire.

La protection du gouffre de Bignau doit être favorisée, mise en place et suivie de contrôles afin de ne pas l'impacter et détruire la faune qui s'y trouve.

Les bassins de décantations doivent être réalisés en nombre suffisants pour être efficaces lors de grands orages et le réchauffement climatique risque de nous en faire subir un grand nombre.

J'ai eu besoin de matériaux d'extraction et nous en aurons besoin tant que le recyclage ne sera pas suffisamment développé, mais ceci doit se faire dans les meilleures conditions pour les riverains, pour la sécurité routière et pour l'environnement.

J'émet donc mon opposition à cette demande telle qu'elle est rédigée.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire-enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

